

Arc Express

débat public sur le métro de rocade

DOSSIER DES ÉTUDES

Étude Insertion de tracés, impact sommaire et rédaction du DOCP (SETEC TPI / XELIS / INGEROP)

AVERTISSEMENT

Les études préalables, dont fait partie le document qui suit, ont été réalisées en 2008-2009 afin d'élaborer le Dossier d'Objectifs et de Caractéristiques Principales présenté au Conseil du STIF en juillet 2009 et qui a servi d'appui à la constitution du dossier de saisine de la Commission nationale du débat-public.

Ces études avaient pour objet premier de valider la faisabilité du projet Arc Express.

Réalisées par différents prestataires du STIF, elles ne portent pas nécessairement la position retenue in fine par le STIF dans le dossier du maître d'ouvrage élaboré pour le débat public, ce dossier étant aussi le fruit d'une maturation des sujets au sein des équipes du STIF, éclairée par ces études mais également le fruit d'échanges avec les partenaires du projet.

Dans ces études préalables, plusieurs éléments ont pu être retenus comme des postulats permettant un chiffrage du projet ou servant de base aux études de trafic. Il en va par exemple du positionnement des stations intermédiaires évoqué dans certains rapports.





Ces choix a priori n'avaient qu'une visée méthodologique. Seules les étapes de concertation à venir permettront de définir les caractéristiques et les tracés précis du projet Arc Express.

Si le STIF décide de poursuivre le projet à l'issue du débat public, de nouvelles études approfondies seront menées en vue de l'enquête publique, puis lors de l'élaboration de l'avant-projet détaillé.

Contenu du dossier des études :

- >> Perspectives de croissance urbaine (IAU) ;
- >> Etudes des enjeux transports et études de trafic (STIF) ;
- >> Etude des points de maillage potentiels (RATP) ;
- >> Etudes des pôles d'échanges SNCF/ Arc Express (SNCF) ;
- >> Etude d'une solution de système de transport en synergie technique avec les réseaux ferrés RATP (RATP) ;
- >> Etudes de systèmes de transport (SETEC TPI / XELIS) ;
- >> Etudes d'insertion de tracés, d'impact sommaire et rédaction du DOCP (SETEC TPI / XELIS / INGEROP) ;
- >> Synthèse et extraits du rapport études exploratoires des modalités de financement du projet Arc Express liées aux retombées économiques du projet s'agissant des aspects « montages contractuels » et « financement du projet » (DS Avocats / SP2000 / Paul Hastings / KPMG / Atis Real / Arcadis) ;

Légende

-  tracé préconisé
-  variantes de tracé proposées
-  station réalisée à ciel ouvert
-  station réalisée en sous terrain

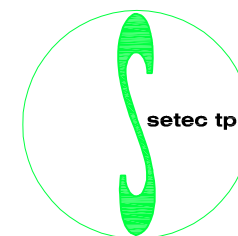
Dif.	Rev.	Date	Etabli par	Vérifié par	Validé par	Modification
B	1	27.05.2009	FLC	JM	MV	DEPLACEMENT-STATION
A	1	31.03.2009	FLC	JM	MV	1ERE_EMISSION



ARC EXPRESS Etude de faisabilité Arc Nord Est

Maître d'Ouvrage

STIF
(Syndicat des Transports
d'Ile-de-France)
11 avenue de Villars
75007 Paris
Tél : 01.47.53.28.00



Bureau d'étude mandataire
setec tpi
Tour gamma D
58, quai de la Rapée
75583 Paris Cedex 12
Tél: 01.40.04.62.71
Télécopie: 01.40.04.58.48
E-mail : tpi@setec.fr



Bureau d'étude co-traitant
Ingérop
168/172 boulevard de
Verdun 92408
COURBEVOIE Cedex
Tél: 01.49.04.55.00
Télécopie: 01.49.04.57.01
E-mail : xxx@ingerop.fr



Bureau d'étude co-traitant
Xells
Bâtiment Hautacam H1,
12 avenue du Val de Fontenay,
94120 Fontenay-sous-Bois.
Tél : 0 1.58.77.08.65
Télécopie: 01.xx
E-mail : xxx@xelis.fr

STATION Bois Colombes

La solution 1 est validée
par le STIF le 27 avril 2009

Échelle(s):

Date: 27.05.2009

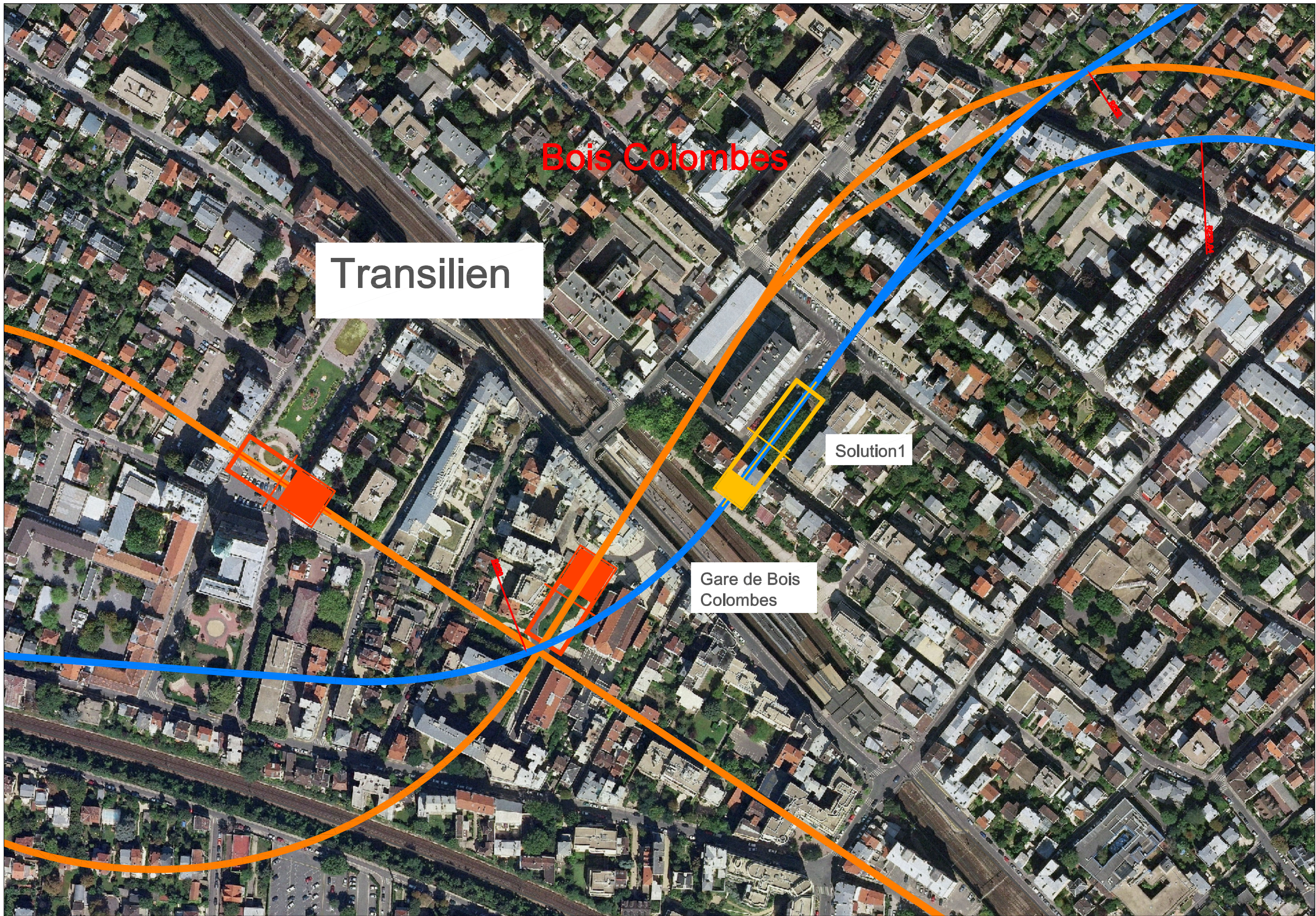
Société : **003**
 Affaire : **24259**
 Emet. : **I**
 Type : **P**
 Référence : Phase :
 Numéro : **464**
 Indices : Dif.: **B**
 Rev.: **1**



STATION BOIS COLOMBES

Echelle : 1/5000

Référence :			Indices :					
Société :	Affaire :	Emet :	Type :	Phase :	Numéro :	Dif. :	Rev. :	Folio :
003	24259	I	P	EP2	464	B	1	2/4



Bois Colombes

Transilien

Solution 1

Gare de Bois Colombes



Gare de "Bois Colombes" existante, en tranchée ouverte



Emplacement de la solution 1 sur la place de la Résistance



Emplacement de la solution 3 dans les jardins de la mairie de Bois-Colombes



Emplacement de la solution 2 dans la résidence Villa de l'Aubépine